

Embarquement exclusif à bord du géant des mers

"Zone interdite" a suivi la croisière inaugurale de l'"Harmony of the Seas".

Après un reportage sur la construction à Saint-Nazaire de l'"Harmony of the Seas", "Zone interdite" nous invite à suivre la croisière commerciale inaugurale du plus grand paquebot du monde, dans un étourdissant ballet d'activités de loisirs et d'aventures humaines.

La compagnie américaine Royal Caribbean Cruise Line a vu grand en commandant l'"Harmony of the Seas" : 362 mètres de long, 6 360 passagers, 2 394 membres d'équipage... À bord du géant des mers, on trouve un casino, une salle de spectacle à ciel ouvert avec deux shows par soir, une patinoire, une vingtaine de restaurants avec un chef pâtissier français, Thierry Houlbert, un bionic bar avec robot barman, deux simulateurs de surf, 23 piscines, deux toboggans de 45 mètres de hauteur avec 12 spirales, sans oublier 2 700 cabines et 200 suites avec majordome (le Royal Genie). La vue plonge sur la mer ou sur un jardin central luxuriant, mais avec balcons en vis-à-vis.

Renaud Hetru, producteur-réalisateur de Marzab Productions, s'est attaché aux pas de deux couples de croisiéristes français passionnés et d'une famille de Polynésiens. Pour tourner à bord, il a d'abord fallu signer un contrat : "Nous avons âprement obtenu l'exclusivité. Nous étions une équipe de huit à partir de Barcelone pour une croisière en Méditerranée du 12



À bord du paquebot, on trouve notamment une patinoire, deux simulateurs de surf, 23 piscines, deux toboggans de 45 mètres de hauteur...

au 19 juin. Nous avons interdiction stricte de filmer les machineries, la cabine de pilotage et les accès à bord pour d'évidentes mesures de sécurité. Nous avons cependant filmé le joystick qui permet au capitaine suédois Gus Andersson de manœuvrer le paquebot à l'approche, du bout des doigts ! Le responsable de la sécurité est un ancien des services secrets et, lorsque j'ai perdu mon portable, il a pu visionner l'intégralité de mon parcours. J'ai également appris l'existence d'une cellule de dégrisement quoiqu'en Méditerranée les croisières soient plutôt familia-

les". L'équipe a pu filmer grâce à un électricien français l'impressionnant système d'appontage. "À bord, artistes et techniciens travaillent comme des malades, mais ils sont très bien payés, nourris et logés pendant des mois." Un patineur gagne par exemple entre 4 000 et 5 500 euros par mois. "L'exigence est là, comme chez Disney, mais je suis resté bluffé par le professionnalisme ambiant."

Isabelle MERMIN

"Zone interdite" à 20 h 50 sur M6